

14. LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE VUS SOUS L'ANGLE DE LA MER ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME

APAM Maud CORLU



Le changement climatique impacte déjà et continuera d'impacter fortement et durablement les milieux naturels, les populations et les activités humaines dans le monde entier. L'océan, en tant que régulateur du climat, n'y fait pas exception. Elévation du niveau et de la température de la mer, acidification, désoxygénation ou encore augmentation des phénomènes extrêmes sont d'ores et déjà constatés. Ils provoquent en

Dans ce contexte, les différentes filières de l'économie maritime font face à des enjeux et des risques très différents, allant pour certaines jusqu'à leur survie. Toutes doivent se repenser et engager une transition pour assurer l'avenir, d'une part par la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, d'autre part, en s'adaptant aux effets du changement climatique. La transition énergétique et écologique qui s'engage et le nécessaire changement dans le fonctionnement des activités existantes sont aussi l'opportunité de développer de nouvelles filières et de trouver de nouveaux relais de croissance pour l'économie maritime française.

RÉSUMÉ

Ce mémoire vise à analyser les principaux impacts et enjeux liés au changement climatique pour les grandes filières de l'économie maritime, et les éventuelles possibilités de développement qui pourraient se présenter, notamment pour l'économie maritime française.

Le changement climatique impacte d'ores et déjà, directement et/ou indirectement, et de manière durable, les principales filières qui composent l'économie maritime. Qu'il s'agisse des filières des produits de la mer ou des filières industrielles « traditionnelles », celles-ci doivent engager rapidement une transformation majeure de leur modèle afin de répondre à deux principaux enjeux : leur adaptation pour réduire au mieux leur vulnérabilité, et la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Au sein de chaque secteur, des mesures spécifiques pourraient être mises en œuvre, qu'il s'agisse de l'amélioration de la connaissance, du développement de nouvelles solutions technologiques, d'une meilleure gestion

de la ressource ou encore d'une meilleure planification. Toutefois, ces mesures peinent à émerger. D'une part, cette transformation, bien qu'essentielle, a un coût important que les acteurs concernés ne sont pas nécessairement prêts à assumer, soit en raison du milieu ultra-concurrentiel dans lequel ils évoluent, soit parce qu'ils doivent faire face à d'autres préoccupations plus court-termistes. D'autre part, le réchauffement climatique apparaît pour certains comme très lointain sinon dénié.

Dans ce contexte, le rôle des États et des institutions internationales ou européennes, soit par l'accompagnement et l'incitation, soit par la contrainte, sera déterminant. Enfin, le réchauffement climatique ouvre également la voie à de nouvelles opportunités, que ce soit d'un point de vue environnemental, énergétique ou économique, dont il faudra savoir tirer profit.

RECOMMANDATIONS

1

S'appuyer sur les instituts de recherche comme l'Ifremer, l'IRD ou le CNRS pour améliorer la connaissance des impacts du changement climatique sur les ressources halieutiques et mettre en place des indicateurs de durabilité écologique, économique et sociale.

2

Porter au niveau européen (notamment dans le cadre de la révision de la prochaine PCP), et à l'international, la nécessité d'adopter une approche écosystémique dans la gestion de la ressource ainsi qu'une révision périodique des bases et clés de répartitions entre États sur lesquelles sont actuellement calculés les quotas.

3

Travailler avec les autres États membres et la Commission européenne à faire évoluer les règles relatives au calcul de la jauge à prendre en compte dans l'effort de pêche et accompagner financièrement le secteur pour assurer sa transition énergétique et écologique.

4

Améliorer la connaissance des impacts du changement climatique sur le secteur aquacole par la mise en place de réseaux de surveillance et de modèles de prédiction dédiés.

5

Porter au niveau européen (notamment dans le cadre de la révision de la prochaine PCP), et à l'international, une approche écosystémique de la gestion de la ressource ainsi qu'une révision périodique des bases et clés de répartitions entre États.

6

Renforcer le partage d'expériences et de données entre les acteurs industriels afin de garantir la réussite et la fiabilité des carburants alternatifs.

7

Porter auprès des instances internationales (OMI) et européennes de viser la neutralité carbone du transport maritime à horizon 2050.

8

Susciter un accord entre les grandes banques françaises finançant le shipping et les assureurs pour mutualiser le risque des investissements dans des navires décarbonés.

9

Prévoir les réserves foncières portuaires nécessaires au déploiement de l'éolien en mer et coordonner les investissements nécessaires des ports dans ce domaine.

1
0

Introduire dans les appels d'offre des parcs éoliens des clauses favorisant les retombées locales, dans le respect du droit européen.

1
1

Anticiper les besoins RH, facteur clé du développement des EMR en France.

1
2

Trouver des alliances pour défendre la position et les intérêts français sur le refus de l'exploitation des grands fonds marins.